



Fermeture du collège Rosa Parks

Le Conseil départemental de Loire-Atlantique a annoncé la fermeture du collège Rosa Parks de Nantes classé en éducation prioritaire renforcée (REP+) pour la fin de l'année 2023-2024. Les élèves qui en dépendent seront affecté-es dans 4 autres collèges¹. L'opération vise à mélanger socialement et scolairement les élèves dans une métropole où, au-delà de la polarisation sociale dans les établissements publics, la ségrégation entretenue par l'École privée est particulièrement forte et où le nombre de collèges privés (20) dépasserait alors le nombre de collèges publics (18) »

Le principe de mélange des publics à l'école et de lutte contre la ségrégation sociale et scolaire est un objectif partagé par le collectif des parents et personnels des établissements concernés² et par les organisations de personnels et de parents d'élèves de Loire-Atlantique signataires qui combattent l'idée d'entre-soi et d'écoles qui séparent les enfants en raison des revenus de leurs parents. C'est une condition de l'égalité et de l'émancipation des élèves. La mixité est un enjeu national, social et politique qui dépasse le seul cadre de l'École. Pour autant cette dernière a un rôle à jouer et ses acteurs (parents, élèves, personnels) doivent être entendus.

Dans le cas nantais, le collectif parpermix et les organisations de personnels et de parents d'élèves de Loire-Atlantique signataires soutiennent qu'un projet d'une telle ampleur implique des objectifs clairs, de solides précautions et des garanties sérieuses. A défaut, il serait voué à l'échec et ne justifierait aucunement la fermeture d'un service public de deux quartiers de Nantes. A ce jour, nos multiples échanges avec les services de l'Éducation nationale ne nous permettent pas d'avoir suffisamment de garanties quant à la réussite éducative des élèves.

Ce projet doit en premier lieu créer les conditions pour mieux répondre aux aspirations des élèves et des familles à une amélioration significative des apprentissages scolaires et des poursuites d'études.

« un projet d'une telle ampleur implique des objectifs clairs, de solides précautions et des garanties sérieuses »

Contrairement à une expérience similaire conduite à Toulouse, les moyens de REP+ doivent être intégralement maintenus et abondés de façon pérenne pour que les effectifs soient les mêmes qu'à Rosa Parks actuellement (25 élèves par classe maximum sur tous les niveaux) dans les 4 établissements d'accueil. Tous les dispositifs d'accompagnement des élèves du collège Rosa Parks doivent y être répliqués. Les moyens de vie scolaire et des services de santé et sociaux doivent également être renforcés dans les 4 collèges d'accueil. L'ensemble de ces dispositions doivent être inscrites dans une convention avant la mise en place effective du projet.

Ces moyens doivent exister dans l'ensemble des établissements d'accueil et pas seulement dans le nouveau collège de centre-ville. Ils doivent également s'accompagner de solutions permettant un brassage effectif des élèves au sein de chaque établissement, de chaque classe et de chaque option. De plus, les écoles des quartiers du Breil et des Dervallières doivent conserver leur classement en REP+ et le collège la Durantière doit être classé en REP+.

Enfin, pour que les personnels puissent se projeter et travailler à l'accueil des élèves en septembre 2024, un plan collectif de transfert des personnels doit être négocié avec elles et eux. Le maintien d'une liaison Ecole-Collège de qualité est indispensable dans ce contexte particulier.

Pour conclure, ce projet doit servir le développement d'un service public égal pour toutes et tous, et en aucun cas être l'occasion d'une fuite d'élèves vers l'École privée.

Le collectif parpermix et les organisations de personnels et de parents signataires ne dérogeront à aucun de ces principes et objectifs. Dès aujourd'hui ils demandent à être reçus au ministère de l'Éducation nationale pour mettre en place un plan pluri-annuel de dotation de moyens.

« un plan collectif de transfert des personnels doit être négocié avec elles et eux »

Pour porter ces revendications, le collectif parpermix, l'intersyndicale CGT, FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SUD et la FCPE de Loire-Atlantique appellent les personnels et les parents d'élèves à un

Rassemblement mardi 26 septembre à 18h00 devant la Préfecture de Nantes

¹ collège Victor Hugo, collège la Durantière, collège Gaston Serpette, futur collège de centre-ville (ex-lycée Vial)

² 6 écoles primaires et 9 collèges sont impactés directement ou indirectement par le projet du Conseil départemental